
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 4 AVRIL 2019 – 14h00-16h30**

**SIEGE SOCIAL DU COMIFER - IMMEUBLE LE DIAMANT A
14 RUE DE LA REPUBLIQUE - 92800 PUTEAUX - SALLE A**

Rappel de l'ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 janvier 2019
3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2019-2020
4. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation
5. Point organisationnel : fonctionnement-budget
 - a. Label COMIFER
 - b. Rencontres 2019
 - c. Projet de journée technique 2020
6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2019-2020
7. Questions diverses

27 personnes sont présentes. Les absents ont envoyé 2 pouvoirs : le quorum de 14 est atteint.
La réunion est ouverte à 14h22.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour est approuvé sans ajout ni commentaire.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 janvier 2019

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé en l'état, sans ajout ni commentaire.

3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2019-2020

Camille Béchaux est cooptée dans le premier collège pour la DGAL, en remplacement de Stéphanie Marthon-Gasquet, et Francesca Degan dans le 2^{ème} collège pour l'AFES en remplacement d'Isabelle Letessier.

Les postes d'administrateurs renouvelés par l'Assemblée Générale de 2019 sont les suivants :

- 1er Collège :
Pascal Denoroy (INRA)
Lionel Jordan-Meille (Bordeaux Sciences Agro)
Jean-Jacques Gailleton (MAA/DGER)
- 2^{ème} collège :
Christine Le Souder (Arvalis)
Blaise Leclerc (ITAB)
Bruno Félix-Faure (Laboratoire Galys)
- 3^{ème} Collège
Marc Lambert (Yara)
Marc Hervé (Eurochem Agro)
Caroline Dizien (Agrosolutions)

Election du bureau :

- Poste de Présidence : **Pascal Denoroy**, pour une seule année supplémentaire
- Poste de Trésorier : **Rémy Duval** succède à Marc Lambert
- Poste de Secrétaire : **Mathilde Heurtaux** accepte d'assurer sa propre succession mais souhaiterait que quelqu'un d'autre prenne le relai.

Vice-présidents :

- Présidence du 1^{er} collège : **Annie Duparque** accepte de renouveler sa présidence
- Présidence du 2^{ème} collège : **Rémy Duval** accepte de renouveler sa présidence
- Présidence du 3^{ème} collège : **Marc Lambert** souhaiterait que quelqu'un d'autre assure la présidence du 3^{ème} collège, qui sera le futur président du COMIFER. En l'absence de candidature, il accepte de poursuivre cette fonction par intérim pendant **une année supplémentaire**.

Présidents d'honneur : Christine Le Souder, Philippe Eveillard, Jean-Claude Ignazi.

A noter que les statuts obligent à avoir un bureau mais il n'est pas exigé que les vice-présidents soient les présidents de collège. La rotation des collèges à la présidence n'est pas non plus une obligation statutaire, pas davantage que le passage par une présidence de collège pour accéder à la présidence.

Le Conseil d'administration élit ce bureau à l'unanimité (0 voix contre et 0 abstention)

4. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation

Suites de l'étude menée par ACTéon à la demande du MAA (DGPE/BESEC) sur le retour d'expérience des groupes régionaux d'expertise « nitrates » (GREN).

Cette étude visait à :

- analyser le **fonctionnement des GREN** (objectifs, composition, animation, échanges) et la manière dont ce fonctionnement a influencé leurs actions et les impacts qui en découlent,
- réaliser une **évaluation** de la mise en œuvre des GREN en interrogeant les critères de pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact,
- s'interroger sur la **gouvernance** englobant le dispositif des GREN et à la cohérence de l'articulation entre instances,
- proposer des **recommandations** afin d'améliorer le fonctionnement du dispositif d'accompagnement technique à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'actions.

Les GREN permettent la déclinaison de la méthode COMIFER du bilan dans les différentes régions, pour l'adapter aux spécificités des cultures et pédoclimats régionaux. Cette gouvernance régionale constitue une spécificité française reconnue, qui a permis de mettre en avant une bonne gestion agronomique de l'azote vis-à-vis de l'Europe, pour éviter les pollutions diffuses, ce qui a également permis la clôture du contentieux communautaire.

L'étude a montré certaines limites dans le fonctionnement et l'accompagnement de ces groupes. Par exemple, l'appropriation des méthodes et référentiels par les agriculteurs et par les contrôleurs de l'administration est apparue comme limitée. Par ailleurs, les moyens des GREN sont limités et leur composition et donc leurs échanges ne sont pas toujours satisfaisants.

L'étude soulève donc plusieurs questions, notamment : Comment améliorer le fonctionnement et l'accompagnement technique de ces groupes ? Quelles relations doivent être instaurées entre les instances de concertation au niveau régional et national ? Quelles sont la transparence et la légitimité des méthodes et références ?

Un atelier de travail a été organisé dans le cadre de la réunion du groupe de concertation GENEM le 22 février 2019 pour échanger sur ces résultats, recommandations et questionnements. Ainsi, les membres du GENEM ont travaillé en sous-groupes sur les recommandations de l'étude :

- 1) Clarification de la gouvernance nationale, rôle du groupe d'appui national, légitimité des références techniques
- 2) Mandat donné aux GREN, nouveaux sujets/rôles, charte de fonctionnement
- 3) Diffusion des travaux du GREN et appropriation par les acteurs

Il ressort des échanges les éléments suivants :

1.1) Sur la gouvernance nationale :

- Recentrer le schéma sur la gouvernance de la mobilisation de l'expertise technique et scientifique en appui aux politiques publiques sur l'azote, et non sur les nitrates
- Bien distinguer l'appui scientifique et technique d'une part, et les instances de concertation d'autre part
- Faire ressortir la différence entre le niveau national et le niveau régional
- Faire ressortir le rôle distinct des instituts techniques, des différents RMT, du COMIFER
- Ajouter la diffusion des référentiels et des méthodes aux agriculteurs dans le schéma
- Joindre une carte d'identité des différents acteurs, détaillant pour chacun d'eux leur rôle, missions, programme de travail en lien avec l'azote

1.2) Sur la légitimité des références techniques :

- Rôle du CST : travailler en amont pour définir les bonnes pratiques pour l'élaboration et la mise à jour des références et leur déclinaison régionale
- S'interroger sur les relations entre GREN et CST (communication) : envisager de confier la réponse à certaines questions des GREN au CST
- Clarifier le rôle du COMIFER sur l'élaboration de méthodes et de référentiels au niveau national (le conforter et le réaffirmer)
- A quoi sert le groupe national d'appui : clarifier quelles sont les attentes ? Ces dernières doivent-elles être couvertes par ce groupe ou d'autres instances existantes ?
- Identifier les faiblesses et les lacunes des instances existantes (pédagogie par exemple)
- ⇒ Faire une charte de fonctionnement des GREN en région, avec leurs missions et méthodes de travail, et aider les DRAAF/DREAL dans l'animation : renforcer les compétences par des formations

2) Sur le mandat et le fonctionnement du GREN :

- Orienter les GREN vers une vision plus intégrée de l'azote pour renouveler l'intérêt des membres et consolider les groupes

- Veiller à ne pas multiplier les membres de GREN afin de conserver un fonctionnement efficace
- Écrire un modèle national de charte de fonctionnement à décliner en région, (missions socles et saisines ponctuelles possibles, marges de manœuvre, portée réglementaire ou non des travaux, mode d'invitation d'experts ponctuels, façon de prendre les décisions, règles de fonctionnement)
- Réaffirmer le rôle d'animation des DRAAF/DREAL ; garantir un bagage technique minimal leur permettant de suivre les débats tout en restant neutres
- Adopter une vision à plus long terme, et non un travail par à coup au rythme des révisions obligatoires
- Optimiser le fonctionnement des GREN dans les grandes régions.

3.1) Sur la diffusion des travaux des GREN :

Les cibles de la diffusion des référentiels produits par les GREN sont les suivantes :

- au niveau national pour capitaliser les références produites,
- les éditeurs de logiciel pour alimenter les outils de calcul,
- les agriculteurs, indirectement via les structures présentes dans les GREN et à travers des relais tels que :
 - ✓ les divers prescripteurs,
 - ✓ l'enseignement agricole,
 - ✓ la presse agricole.

La diffusion des produits des GREN ne fait pas partie du mandat des GREN, mais on peut envisager l'élaboration d'une **stratégie régionale de diffusion des références** pour coordonner les différentes structures en charge de la diffusion.

3.2) Sur l'appropriation par les agriculteurs des travaux des GREN :

L'appropriation des référentiels par les agriculteurs nécessite :

- une traduction des référentiels : cette traduction ne relève pas forcément du rôle des GREN, mais peut/doit passer par une structure extérieure, spécialisée en pédagogie. Elle peut consister en une calculette, des outils, des intervenants extérieurs, mais surtout en une mallette pédagogique, etc.
- de prendre en compte leurs besoins :
 - ✓ optimiser leur revenu,
 - ✓ se sécuriser sur le plan juridique,
 - ✓ être reconnu socialement.

Suites à donner par les Ministères :

- mise à jour du schéma de gouvernance et de la carte d'identité des différents acteurs, détaillant pour chacun d'eux leur rôle, mission, programme de travail en lien avec l'azote ;
- diffusion des recommandations du CST GENEM sur l'élaboration des références ;
- réflexions à mener sur les rôles respectifs du CST GENEM et du groupe d'appui aux GREN ;
- proposition d'un modèle national de charte de fonctionnement des GREN et clarification de leur mandat ;
- proposer d'élaborer une stratégie régionale de diffusion des références pour mieux coordonner les différentes structures en charge de la diffusion.

Il est souligné que certains éléments du rapport d'étude, portant notamment sur le ressenti de certains acteurs, montre une grande confusion quant aux rôles à attendre de chacun des acteurs. Cela montre un réel besoin de clarification de qui sont les acteurs et les rôles de chacun, et la

nécessité de revoir le schéma de gouvernance. Ce travail pourra se faire de façon collective, au sein du GENEM. Il convient de préparer en amont la prochaine réunion du GENEM qui se tiendra le 4 juillet 2019 après-midi.

A noter par ailleurs que le COMIFER existait bien avant le contentieux nitrates et reste légitime au-delà de celui-ci.

5. Point organisationnel : fonctionnement-budget

a. Label COMIFER et travaux de la chargée de mission COMIFER

Marie de Bandt informe le conseil d'administration qu'elle sera absente de septembre à décembre 2019 pour congé de maternité. Il conviendra donc d'assurer le suivi de ce dossier en son absence, sachant que la prochaine réunion du comité de labellisation est prévue fin septembre 2019. Cette échéance se doit d'être maintenue, le COMIFER ne peut pas surseoir à cette campagne de labellisation qui doit être achevée pour le début de la campagne des reliquats azotés.

Pour cette deuxième vague de labellisation, à ce stade 4 outils se sont positionnés, dont les dossiers sont en cours de constitution.

➔ On peut envisager de recruter une personne en CDD. Il convient d'écrire clairement les procédures pour garder une bonne traçabilité des dossiers et pour faciliter la transmission. Les scripts sont déjà écrits sous le langage R. Il faut assurer l'animation, les contacts avec les éditeurs, répondre aux questions, transférer les cas-types à Ocaria...

Par ailleurs, il faut assurer le suivi des dossiers parangonnage et incertitudes, également financés sur la convention avec le MAA. Est-il possible de les suspendre pendant la période concernée ? De faire un avenant à la convention ?

Le MAA réaffirme son intérêt pour le volet incertitude tout en étant conscient des difficultés.

Le groupe de travail et d'élucidation est arrivé au calcul de l'incertitude pour un cas-type de Région Centre. Qu'en fait-on ? On reproduit la même méthode sur d'autres cas-types ?

➔ Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe d'appui qui se tiendra le 14 mai. Cette tâche pourrait être confiée à une autre personne que Marie de Bandt.

b. Rencontres 2019

➤ Avril

- Edition et Promotion du Programme des R19 – Fichier COMIFER 6 500 cibles
- Finalisation plan de communication & partenariats presse (1^{ère} parution : Semences et progrès numéro 189 parution fin avril)
- Outils de communication (annonces presse – flyers – pages web – newsletter...)
- Finalisation dossier exposant
- Finalisation offre sponsor

➤ Avril > sept... : Prospection exposants-sponsors – Promotion programme

➤ Avril – Mai :

- Finalisation et communication de l'animation « Stage Dating » / Ecoles agro
- Organisation Soirée du mercredi 20 nov - Animation
- Contrat GICPER – pour agrément des Rencontres 21019 : « Formation professionnelle »
 - Mai – Juin : ouverture des inscriptions en ligne
 - Septembre – octobre : livret du congressiste – Présentation – Pages web (Actes)
 - Mercredi 20 – Jeudi 21 novembre : 14^e Rencontres COMIFER-GEMAS – Centre des congrès de Dijon

La question est posée de modifier le programme des communications orales du fait du colloque APIVALE qui se tiendra les 19 et 20 novembre à Rennes, avec une thématique commune sur la valorisation et la transformation des PRO. Le CA convient qu'il **ne paraît pas pertinent de modifier le programme** car l'hypothèse de permettre aux participants du colloque APIVALE de Rennes de venir ensuite à Dijon pour la session PRO apparaît trop incertaine.

Les présidents de séance potentiels ci-après sont pressentis mais pas encore sollicités (travail à reprendre par le Comité d'organisation) :

- Séquence socio-éco : Ph. Eveillard
- Séquence MO du sol : C. Chenu, A. Duparque, JP Hopquin
- Indicateurs biologiques : R. Chaussod
- Fertilisation dans tous ses états : C. Collin-Bellier, D. Arrouays, A. Bispo
- Pertes gazeuses : Ph. Eveillard, E. Mathias
- Pilotage : D. Gouache

Le programme sera communiqué au public courant juin.

Stage-dating : Nouvelle animation des Rencontres 2019

Qui pourra animer le stage-dating sachant que Lionel Jordan-Meille sera absent ? Ce dernier peut aider sur la méthode, qui est mise en œuvre à Bordeaux Sciences Agro. L'objectif de cette nouvelle idée est de permettre aux étudiants de rencontrer des entreprises qui sont à la recherche de stagiaires ou d'étudiants en alternance, en mettant à leur disposition un espace dédié.

Il faudra mettre en place un argumentaire auprès des écoles d'une part et des entreprises d'autre part. On utilisera le site web pour publier les offres de stage. Il faut bien cibler le type d'étudiants qu'on vise.

Des contacts ont déjà été pris avec les assistantes Relations Entreprises / Association des Alumni des écoles d'Agro ; des contacts ont avancé via la Fédération Ingenia regroupant ESA Angers, ISA Lille, ISARA Lyon et El Purpan Toulouse (réseau de 19 000 ingénieurs).

Le but n'est pas de faire venir les entreprises exprès pour ça, mais mettre à profit leur présence.

Exposants

Le CA débat de l'opportunité de proposer un tarif préférentiel pour les librairies/éditeurs (Acta ? Quae ? Arvalis ? Educagri ?... Quels autres éditeurs ?)

Idée : reconduire un « espace librairies » qui permettrait à La France Agricole et d'autres structures de proposer des ouvrages agronomiques. Doit-on prévoir un tarif spécifique ?

➔ **Le CA propose de mettre à disposition des éditeurs qui acceptent de se regrouper, un « pôle commun librairie » à tarif préférentiel. Le tarif normal sera appliqué aux éditeurs qui souhaitent un stand pour eux tout seuls.**

Le stand AFES reste gratuit.

Convention GEMAS-COMIFER

C'est le COMIFER qui s'occupe de plus en plus de la réalisation technique et donc assume seul les risques et les bénéfices. Les conventions précédentes étaient basées sur le fonctionnement historique des Rencontres organisées à Blois.

➔ **Une nouvelle convention va être établie entre le COMIFER et le GEMAS.**

c. Projet de journée technique 2020

Il est proposé d'organiser une journée thématique en 2020 du même type que la journée du 14 mars 2019 sur la réduction des émissions d'ammoniac. Il convient de commencer dès maintenant à l'organiser. Les thèmes suivants sont proposés :

- Biostimulants : sujet très attractif, d'autant plus qu'il s'inscrit dans le nouveau règlement européen sur les matières fertilisantes, qui suscite des attentes ; mais attention il y a plusieurs autres événements concurrents sur les biostimulants (ce qui peut aussi constituer aussi un avantage)
- Indicateurs des MO du sol et leur interprétation
- Chaulage : toutes interactions (azote, oligoéléments, fonctionnement biologique des sols, battance des sols...), méthodes de calcul, modèles...
- La matière organique a aussi une bonne image, notamment auprès des jeunes
- Une journée co-organisée avec l'AFES ? (mais la journée mondiale des sols, début décembre, est trop près des Rencontres)
- Rebondissements sur les résultats de l'étude sur le 4p1000
- Entretien de la fertilité du sol et agro-écologie (à la fois chaulage et MO, y compris les couverts et la biologie des sols) : thème attractif et qui permet de traiter les composantes physiques, chimiques et biologiques de la fertilité ; mais il y aurait de quoi faire deux journées.

→ Les personnes qui ont proposé des idées les formalisent sous forme de plan et d'idées de noms d'intervenants pour la prochaine réunion du CA en juin. Les GT PRO et FORBS font de même. Cela permettra d'avoir sous la main plusieurs projets.

6. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2019-2020

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au **lundi 17 juin après-midi (13h30)**.

Les réunions suivantes sont fixées aux :

- **Jeudi 12 septembre 2019** après-midi à partir de 13h30,
- **Mardi 14 janvier 2020** après-midi à partir de 13h30,
- **Mercredi 1^{er} avril 2020** après-midi après l'AG.

7. Questions diverses

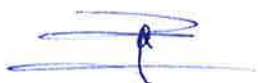
En 2020 une assemblée générale extraordinaire doit être organisée pour modifier les statuts. Si le quorum de 50 % n'est pas atteint lors des premières et deuxièmes convocations, on peut réunir l'AG extraordinaire à la 3^{ème} convocation. Les adhérents seront largement consultés en amont.

Pour information

- Les Culturelles : 5-6 juin 2019 près du Futuroscope
- Colloque Phloème : 29-30 janvier 2020 à la cité des sciences et de l'industrie à Paris, l'appel à communications est lancé












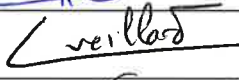


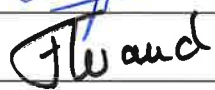
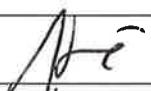




La séance est levée à 16h20.

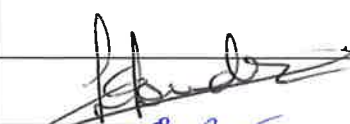






Le Président



La secrétaire



Noms	Prénoms	Société	Présent / Présent par tél ou Excusé/Pouvoir donné	Signature
AGASSE	Sophie	APCA	Présente	
BECHAUX	Camille	MAA-DGAL	Présente	
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA	Présente	
CANARD	Alain	SOUFFLET	Présent	
DEGAN	Francesca	AFES	présente	
de BANDT	Marie	COMIFER	Présente	
DENOROY	Pascal	INRA	Présent	
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	Présente	
DROISIER	Sophie	COMIFER	Présente	
DUPARQUE	Annie	AGRO TRANSFERT	présente	
DUVAL	Rémy	ITB	Puison E	
EVEILLARD	Philippe	UNIFA	Présent	
FELIX-FAURE	Bruno	GALYS	Présent	
GAILLETON	Jean-Jacques	DGER	Excusé/Pouvoir	
GOUJARD	Olivier	K+S KALI	Présent	
HERAUD	Fanny	MAA - DGPE	Présente	
NACIBIDE	Fabiola	MAA - DGPE	Excusée	
HERVE	Marc	EUROCHEM		
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	Présente	
IGNAZI	Jean-Claude		Excusé	
JORDAN-MEILLE	Lionel	BORDEAUX SCIENCES AGRO	Présent	
LAMBERT	Marc	YARA	Présent	
LE GAL	Jean-Olivier	MAA-DGPE/SCPE/SDPE/BESEC	Présent	

Noms	Prénoms	Société	Présent / Présent par tél ou Excusé/Pouvoir donné	Signature
LE SOUDER	Christine	COMIFER	Présente	
LECLERC	Blaise	ITAB	Présent	
MARQUET	Nicolas	UPJ	Excusé/Pouvoir	
MICHAUD	Aurélia	INRA	Présente	
PELTIER	Olivier	Lhoist Europe du Sud	Présent	
RAVENEL	Coraline	FNAMS	Excusée	
SAGOT	Stéphanie	LDAR	Présente	
SERVAIN	François	GEMAS	Présent	
TUFFIERE	Guillaume	MEAC	Présent	
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	Excusé	POUVOIR GUILLAUME TUFFIERE